Au Grand Conseil du Canton de Vaud
Place du Château 8, 1014 Lausanne.

Pétition de soutien

Pour Madame Layla Ait-Si-Ahmad établie en Suisse depuis juin 2000 et qui aurait dû obtenir son permis C le 25 juin 2005.

Elle est venue en Suisse suite à un mariage d'amour avec son compatriote marocain qui lui habitait en Suisse depuis plus de 12 années et en possession d'un permis C. Trois ans et demi après, l'union conjugale devient conflictuelle à cause de l'alcoolisme de son mari, sa violence et sa dépression chronique dont plusieurs habitants d'Aigle peuvent en témoigner.

Depuis son arrivée en Suisse, Madame Ait-Si-Ahmad est financièrement indépendante: Elle a toujours travaillé à la Coop d'Aigle où elle occupe actuellement le poste de Chef de rayon ″Fruits et légumes″. Elle a toujours payé ses impôts et n'a jamais bénéficié d'aucune aide sociale. Elle est très bien intégrée et elle a toujours fait preuve d'honnêteté, de respect et de loyauté. Raisons pour lesquelles, la Commune d'Aigle et son employeur (COOP) la soutiennent dans ses démarches.

Madame Ait-Si-Ahmad, dont le mari a abandonné le foyer, doit maintenant quitté la Suisse à la fin du mois d'avril 06, bien qu'étant toujours mariée, parce qu'elle n'a pas vécu 5 ans en couple ! Et cela, alors qu'elle doit passer des examens de fin d'apprentissage en cours d'emploi durant le mois de mai 06 !

A 30 ans, Madame Ait-Si-Ahmad, se voit renvoyée au Maroc. C'est une mort civile qui l'attend malgré les changements de lois. Les mentalités n'ont pas changé dans les faits. D'autant plus qu'elle n'a aucun avenir là-bas et qu'elle toujours mariée….

Nous demandons que Madame Layla Ait-Si-Ahmad puisse voir sa situation se régulariser avec l'autorisation de travailler et de terminer sa formation en cours d'emploi de vendeuse.

NOM	PRENOM	FONCTION	ADRESSE	SIGNATURE

Prière de renvoyer cette pétition, même partiellement remplie, au plus tard le 15 avril à Monsieur Serge Paccaud. Planchette, CP 53. 1860 Aigle.